

Contrats administratifs

Par **Julri62**, le **07/04/2015** à **08:30**

Je suis actuellement en deuxième année de droit et à vrai dire le chargé de TD nous a donné un sujet et je n'ai aucune idée de plan..

Voici le sujet :Les contrats administratifs sont ils de véritables contrats ?

Je trouve que ce sujet est très large. Si quelqu'un avait une idée de plan à me proposer ce serait vraiment top.

Dois - je suivre le plan que j'ai trouvé sur internet ?

I - Les critères du contrat administratif

A/ Les dispositions légales

B/ La jurisprudence

II - Le problème de cohérence entre le contrat administratif et privé

A/ Les exceptions notables sur la nature des contrats

B/ La liberté d'interprétation du juge administratif

Par **Dragon**, le **07/04/2015** à **15:48**

Bonjour,

avant de lire ton plan, je m'étais dit qu'il fallait opposer contrat administratif et contrat civil (clauses exorbitantes etc..) ; mais il convient surtout de déterminer ce qu'est "un véritable contrat"?

Bon courage!